



Eté 2021

Bulletin Municipal

Commune de HERRIN



Rédaction : C. Huguet et les
membres du Conseil Municipal

Agenda 2021

Cette année, comme depuis plus d'un an déjà, l'agenda est soumis aux aléas des mesures gouvernementales. Les dates ci-dessous seront confirmées (ou annulées) par les intermédiaires à votre disposition :

- ↪ votre nouveau site : herrin.fr
- ↪ votre page facebook : village d'herrin
- ↪ du tableau d'affichage électronique situé à l'entrée du village (près de la borne « rue de l'église » qui devrait entrer en fonction à la fin du mois de mai 2021
- ↪ les tableaux d'affichages situés pour l'un à l'entrée de la mairie et le deuxième, à la place

8 Mai : 11h30 dépôt de gerbes au monument aux Morts

20 et 27 Juin : Elections régionales —Elections départementales

Le protocole sanitaire n'est pas encore défini précisément, ce qui est certain est que l'entrée se fera par la mairie (bureau de vote), la porte pour accéder à l'école restera ouverte pour se rendre à la cantine (second bureau de vote) ; la sortie se fera par la porte de l'école.

Le masque est obligatoire. Du gel hydroalcoolique est à disposition.

Veillez vous munir de votre propre stylo svp. Merci.

14 Juillet : à ce jour, nous ne pouvons savoir si le Faisan Doré pourra organiser un repas ou autre.

18 Septembre :

↪ Braderie dans la rue de la Rosière (à partir de la rue de la basse messe). Les horaires et autres renseignements vous seront fournis dès réceptions. Braderie organisée par l'ARCHE.

↪ Ouverture de la ducasse pour 4 jours

11 Novembre : dépôt de gerbes au monument aux Morts avec la présence des écoliers si le protocole en vigueur le permet.

17 Décembre : remise des chocolats et coquille de Noël aux écoliers ainsi qu'aux herrinois de 2 à 12 ans ayant rendu leur bon de réservation auprès de la mairie (bon distribué dans vos boîtes aux lettres) entre 16h et 18h.

Chasse aux indices

Comme chaque année, les bénévoles de l'Association Récréative de la Commune d'Herrin ont gaté nos enfants avec du chocolat. L'adaptation de cette action avec les conditions sanitaires était super : une chasse aux énigmes.

La preuve : 47 participants et un article dans la Voix du Nord. (du 21/04/2021)

Une très bonne idée qui a permis aux enfants de s'amuser tout en découvrant notre village, en se cultivant aussi sur l'histoire de la chapelle.

Merci particulièrement à Anne Sophie Caudrelier et Céline Dubreux qui ont dû passer beaucoup de temps à la préparation de toutes ces énigmes.

Du civisme

Herrin est un village où il fait bon vivre, les enfants —et les adultes— se plaisent à s'y promener et/ou jouer sur les pelouses. Il serait aimable de ramasser les excréments de vos amis à quatre pattes et de les tenir en laisse.

Il est très déplaisant de devoir nettoyer les chaussures des enfants parce que les propriétaires ne ramassent pas ne serait-ce que sur les trottoirs.

Merci également de ne pas laisser vos chiens creuser au terrain de foot, cela peut être dangereux pour les enfants/adultes qui y jouent.

Merci d'en prendre note et de l'appliquer.



Impôts et taxe

Comme depuis de nombreuses années, pour 2021, **le conseil municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition sur propriétés bâties (10,43%) et non bâties (38,17%)**.

Il y aura cependant un changement sur les feuilles d'imposition. En effet, le mécanisme de compensation décidé par l'Etat pour répondre à la perte de recette communale liée à la **suppression de la taxe d'habitation entre en vigueur cette année**.

En conséquence, la taxe départementale sur le foncier bâti au taux de 19,29% est transférée en ajout des 10,43% déjà perçue par la commune. Concrètement sur notre feuille d'impôt foncier 2021, la colonne Département disparaît et dans la colonne Commune le taux passe à 29,72%.

Vacances scolaires 2020-2021

	Le soir du ..	Le matin du ..
Pont de l'Ascension	Jeudi 13 mai 2021	Lundi 17 mai 2021
Grandes vacances	Mardi 6 juillet 2021	

Vacances scolaires 2021-2022

Vacances	Le soir du ..	Le matin du ..
Rentrée des enseignant(e)s		1er septembre 2021
Rentrée des écoliers		2 septembre 2021
De la Toussaint	Samedi 23 octobre 2021	Lundi 8 novembre 2021
De Noël	Samedi 18 décembre 2021	Lundi 3 janvier 2022
D'hiver	Samedi 5 février 2022	Lundi 21 février 2022
De printemps	Samedi 9 avril 2022	Lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	Jeudi 26 mai 2022	Lundi 30 mai 2022
Grandes vacances	Jeudi 7 juillet 2022	

Le cimetière

Deux colombarium ont été achetés par la commune avec une subvention du Département.

Des ruches herrinoises

Une dizaine de ruches ne demande qu'à s'agrandir, se renouveler ou/et se diversifier. Si vous voyez un essaim d'abeilles, vous pouvez contacter Céline Dubreux afin qu'elle vienne le chercher. D'autant plus que certaines abeilles proviennent peut-être de ses ruches ; si celles-ci ne sont pas récupérées, les ruches s'en trouvent appauvries. Merci pour Céline et les abeilles.



Mairie

Rue de l'Eglise
59147 HERRIN

☎ 03.20.90.31.13

☎ 03.20.32.46.73

🌐 <http://www.herrin.fr>

✉ mairie.herrin@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/Village-dherrin>

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h

En cas d'urgence, questions ou autres, vous pouvez vous rendre sur la page facebook, votre site ou téléphoner à votre Maire au 06.86.95.09.20.



- Infirmières : Mme M.J. LEROY/LAMPE 06.17.99.08.79
- Pompiers 18 ou 112 (n° européen)
- Police secours 17
- Samu 15
- Gendarmerie de Phalempin : 03.28.55.25.20
- Symidème : Un problème de bac : contacter la société ESTERRA au 0806900116
- Urgences sécurité Gaz : 0800473333 service et appel gratuits
- Pour tout projet ou demande de raccordement, vous pouvez contacter le 0969363534 du lundi au vendredi de 8h à 17h (service et appel gratuits)